Profil de la baignade *(La Grande Côte - Saint-Palais-sur-Mer)*

Date d'élaboration du profil : octobre 2010

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : La Grande Côte

Commune : Saint-Palais-sur-Mer

Région : Charente-Maritime Nouvelle Aquitaine

Personne responsable de l'eau de baignade : Mairie de Saint-Palais-sur-Mer

Période d'ouverture :
Grande Côte : **18 juin au 28 aout 2022**
Combôts : **2 juillet au 28 aout 2022**

Heures de surveillance (le cas échéant) : **de 11h à 19h**

Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : *importante*

Schéma de la zone de baignade

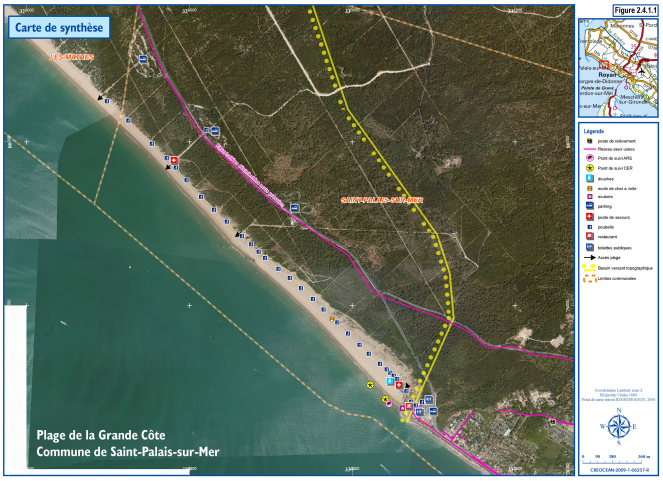

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Directive	2006/7/CE		
	2019	2020	2021
Classement	★★★	★★★	★★★

★★★ : Excellente qualité / ★★ : Bonne qualité / ★ : Qualité suffisante / ■ : Qualité insuffisante

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant :

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de baignade
28/07/16	*E. coli*	Panne pompe eaux usées du cirque AMAR	OUI
2019 2020	RAS RAS		NON NON
2021	RAS		NON

Carte de la zone d'étude

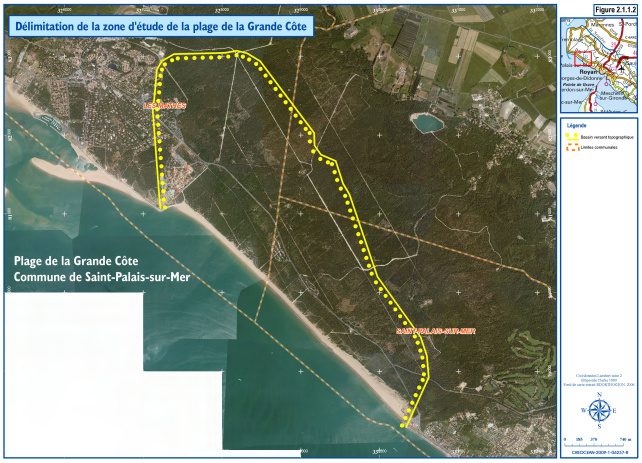

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	**Impact**	**Distance de la zone de baignade**	**Indicateurs de suivis et seuils d'alerte**	**Procédures**	**Mesures de gestion préventive associées**	**Principales mesures de réduction de pollutions**
Exutoire à côté du restaurant Le Petit Poucet	Faible	Sur zone	Résultats d'analyses : Dénombrement *E. coli* / Entéroc.	Communication – Fermeture de la plage si nécessaire	Mise en place d'un programme de curage préventif du réseau d'eaux pluviales	Proposition et mise en place d'une solution alternative pour pouvoir supprimer l'exutoire
Rejet station d'épuration	Faible	1,2km	Résultats des bilans d'autosurveillance	Mise en place d'une cellule de crise en cas de dysfonctionnement ou résultats d'analyses non conforme		Mise en place par CER et l'ARA des moyens nécessaire au retour à la normal du fonctionnement de la station d'épuration.
Pompe de relevage des eaux usées du cirque AMAR	Fort	100m	Résultats des bilans d'autosurveillance	Mise en place d'une cellule de crise en cas de dysfonctionnement ou résultats d'analyses non conforme	Mise en place d'un contrat d'entretien	Plan d'action remplacement de la pompe